

Délibération du Conseil municipal du 20 novembre 2023

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le

ID : 077-217702570-20231120-47_2023-DE



Date de

convocation :

13/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

En exercice : 27

Présents : 17

Présents : M. Maxence GILLE – M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE – M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – Mme Sylvie FOUGERAY- M. Sébastien COSTARD – M. Jacques TOUPRY – M. Olivier GANDAR – M. Georges BACCON – M. Jean-Paul BORIE – Mme Cindy MOUSSI – LE GUILLOU – M. Jean-Michel LEMSEN.

Votants : 24

Pouvoirs : Mme Karine ROUSSET à M. Maxence GILLE – M. Nicolas LAVALLEE à Mme Catherine BEGUIN – Mme Auziria MENDES à M. Georges BACCON – M. Cyril DEBOOSERE à M. Daniel SEVILLANO – Mme Clarisse NOEL à M. Pierre COURTIER – Mme Brigitte DA SILVA à Mme Cindy MOUSSI – LE GUILLOU – M. Fabrice DELARGILLIERE à M. Jean-Michel LEMSEN.

Absents excusés : Mme Karine ROUSSET– M. Nicolas LAVALLEE – Mme Auziria MENDES– M. Cyril DEBOOSERE– Mme Clarisse NOEL – Mme N'Deye DIA BRANDONNE – Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI – Mme Brigitte DA SILVA – M. Fabrice DELARGILLIERE.

M. Pierre COURTIER a été élu secrétaire de séance.

N° de

délibération :

47 -2023

Objet :

PROJET D'INVESTISSEMENT : RENOVATION ENERGETIQUE PAR LA REFECTION DES FENETRES DE LA SALLE LEONARD DE VINCI – DEMANDE DE SUBVENTION ETAT

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les dotations d'investissement que sont la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) permettent d'accompagner les collectivités locales dans la réalisation de leurs projets relevant de catégories (DETR) ou de thématiques (DSIL) éligibles.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la vétusté des fenêtres de la salle Leonard de Vinci qui laissent passer l'air, le froid et l'eau par fortes intempéries. Il conviendrait de les remplacer par des ouvrants en PVC qui garantiraient un gain sur les dépenses d'énergie.

Dans ce cadre, une aide financière de l'Etat peut nous être allouée.

Monsieur le Maire propose de solliciter cette aide financière de l'État, en déposant un dossier de demande « toutes subventions État ».

Monsieur le Maire précise que la subvention demandée est au taux de 80 % du montant HT des travaux soit 32 675,65€.

Monsieur le Maire annonce que le reste-à-financer par la Commune s'établirait à 20% du montant HT (TVA non comprise) soit 8168,70€.

Monsieur le Maire ajoute qu'il n'y a pas d'autres moyens financiers publics sollicités pour ce projet.

Le Conseil municipal,

Où l'exposé du Maire,

Décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

1 – d'approuver le projet d'investissement dans les termes exposés par Monsieur le Maire.

2 – de mandater Monsieur le Maire aux fins de déposer le dossier de demande « toutes subventions État » concernant ce projet.

4 –de rappeler que la dépense sera inscrite au budget 2024 au compte 2135 «Installations générales ».

Fait à Lizy sur Ourcq, le 20 novembre 2023.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

Maxence GILLE



Le secrétaire de séance,

Pierre COURTIER

